

La conscription à Versaugues

C'est à la tour Saint Nicolas, à Paray Le Monial, que les jeunes hommes de Versaugues étaient convoqués pour le recrutement dans l'année de leurs 19 ans. Les futurs soldats défilaient, en tenue d'adam, devant une brochette de personnalités, un médecin militaire, des officiers de recrutement, le sous-préfet de Charolles, le Conseiller Général et les maires du canton. Après avoir été pesés, toisés, examinés en détail, ils étaient déclarés "Bons pour le service", ou "Refusés". Ils pouvaient aussi être "Ajournés", ce qui les obligeait à revenir pour une nouvelle visite l'année suivante.

En 1939, la classe 1940 a été la dernière à s'y présenter.

Sous l'occupation allemande, de 1940 à 1944, les conseils de révision ont été supprimés et les classes 1941, 1942 et 1943 ont passé la visite médicale à l'incorporation, le service militaire étant remplacé, à cette époque, par un service civil appelé « chantiers de jeunesse ».

Les classes 1944 et 1945 ont été dispensées de service militaire.

Après la guerre, les conseils de révision ont eu lieu au dispensaire de Paray Le Monial.

A partir de 1967, les classes 1968 et suivantes durent se rendre au Centre Départemental de Sélection de Mâcon pour y passer des tests de connaissance générale et une visite médicale approfondie lors des fameux « trois jours ».

Le service militaire étant supprimé par la loi du 28/10/1997, les jeunes de la classe 1998 furent les derniers à accomplir un service dans l'armée.

Au cours des mois suivant la présentation au Conseil de Révision, les jeunes hommes rendaient visite aux jeunes filles de leur âge pour la remise d'une cocarde. La démarche était l'occasion de faire la fête entre jeunes.

En raison de leur petit nombre, les conscrits de Versaugues ont très tôt pris l'habitude de se joindre à ceux de Saint Yan, de Monceaux L'Etoile ou de l'Hôpital Lemercier pour fêter l'évènement avant leur départ à l'armée.

Dans la région du Charolais et du Brionnais de même que dans les alentours (une partie du bourbonnais de l'Allier et de la Saône-et-Loire), les conscrits se fêtent soit à 18 ans, les jeunes de 17 ans étant alors appelés les bleus, soit à 20 ans, les jeunes étant alors appelés les pousse-conscrits. A Versaugues comme dans chaque village, les conscrits ont pour principale tâche d'organiser le « bal des conscrits » et le « banquet des classes », où sont invités les membres de la classe (en 2008 toutes les personnes nées dans une années en 8) ainsi que le prêtre de la paroisse et le Maire de la commune, le banquet étant précédé de la messe des classes et de la remise d'une gerbe au monument aux morts. Mais, pour organiser ce bal, il est nécessaire d'avoir de l'argent que les conscrits peuvent récolter soit en vendant des objets à l'effigie de la classe de maison en maison comme cela se pratique à Saint Yan, Varennes Saint Germain etc... ou de bien d'autres manières en fonction du village.

Il existe une coutume se déroulant la nuit précédant le 1^{er} mai : les conscrits vont « *courir le Mai* ». Ils passent alors de maison en maison pour apporter un brin de muguet (souvent cueilli par leur soin), et ce durant toute la nuit. Pour réveiller le résident, il est souvent fait usage de trompettes, de sifflets, de tambours ou encore de pétards. Pour remercier les conscrits d'avoir offert ce muguet porte-bonheur, les habitants offrent souvent un verre aux conscrits mais aussi parfois de l'argent ou des œufs qui serviront à confectionner une omelette le lendemain midi.

Les « demi-classes » aussi organisent parfois des banquets.


